

27.00 crédits

Q1 et Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le mémoire est un travail personnel de fin d'étude réalisé par chaque étudiant en cycle de master. Il s'agit d'une initiation à la recherche scientifique qui permet à un futur diplômé d'approfondir un sujet de son choix. En tant que futur diplômé, l'étudiant doit identifier et approcher une question à résoudre en suivant la démarche générale suivante : (0) Définir une problématique sur le sujet étudié (1) Faire état des connaissances actuelles sur le sujet ; (2) Concevoir un plan de travail ; (3) Observer (mesures de terrain, de laboratoire) ; (4) Analyser et interpréter les observations ; (5) Tirer des conclusions et formuler des propositions ; (6) Présenter l'ensemble sous forme d'un document scientifique; (7) Défendre oralement son travail.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme du mémoire, l'étudiant sera capable : · d'analyser des articles scientifiques en rapport avec son sujet de mémoire, d'en maîtriser le contenu, d'en exposer le contenu de façon synthétique et d'en faire une critique ; · de concevoir une approche scientifique cohérente pour répondre à une question d'ordre scientifique, en se basant sur un état actualisé des connaissances; · de mettre au point un protocole de recherche, de le réaliser, d'en analyser et interpréter les résultats à la lumière de la littérature et compte tenu des limitations du protocole ; · de communiquer et de défendre les résultats de ses travaux, dans un langage scientifiquement rigoureux et pédagogique, sous forme d'un travail écrit et au cours d'une présentation orale publique devant un jury. ¹ Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme) : M.1.3, M1.4., M.1.5., M.2.3., M.2.4, M.3.1. - M.3.9., M.6.1 - M.6.8.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Le mémoire doit être présenté lors d'une des sessions d'examens au sein du cycle de master bioingénieur. Les étudiants qui sont inscrits au mémoire mais ne sont pas à même de le présenter en session de septembre sont ajournés à l'année académique suivante. La présentation du mémoire se fera en anglais, sauf pour la finalité MISSOL de SAIV ou le choix de l'anglais ou du français est laissé à l'étudiant. Le travail de l'année fait l'objet d'une évaluation par le promoteur et les éventuels copromoteurs du mémoire. Un jury est également chargé d'apprécier le mémoire, tant pour sa forme écrite que pour sa présentation orale. La capacité de l'étudiant à répondre à des questions est également évaluée. Le jury décide de la note finale du mémoire, sur base d'une note moyenne pondérée faisant intervenir le travail personnel durant l'année, le document écrit et la défense orale . La note relative à la présentation orale est utilisée pour le cours 'Séminaire d'accompagnement au mémoire'.
Contenu	Les sujets de mémoire sont proposés par les promoteurs dans une base de données prévue à cet effet. L'étudiant peut également proposer un sujet mais doit alors trouver un promoteur susceptible d'en accepter la guidance. Lorsqu'il a fait son choix, l'étudiant soumet une proposition reprenant le sujet du mémoire de fin d'études et le nom du promoteur et de l'éventuel co-promoteur éventuel selon le calendrier et les modalités fixés par le secrétariat des étudiants publiés sur l'intranet facultaire. La guidance du mémoire de fin d'études est assurée par un promoteur et un éventuel co-promoteur. Ceux-ci sont garants de la bonne réalisation des travaux requis par le mémoire de fin d'études. Il(s) participe(nt) à l'évaluation du mémoire en donnant notamment une cote sur le travail de l'année. Le sujet de mémoire de fin d'études choisi par l'étudiant peut nécessiter la réalisation d'une partie de celui-ci en dehors de l'Université, en Belgique ou à l'étranger. L'étudiant qui souhaite réaliser un déplacement dans le cadre de son mémoire devra réaliser les démarches administratives suivant les modalités prévues. Tout au long de l'accomplissement du mémoire, l'étudiant doit se conformer au règlement du mémoire de fin d'étude de la Faculté, tel que disponible sur la page https://www.uclouvain.be/fr/facultes/agro/restricted/memoire-fin-etudes-masters-bioingenieur

	L'étudiant qui choisit l'option 'Formation interdisciplinaire en entrepreneuriat' (INEO) est tenu de se conformer au règlement du mémoire de fin d'études de cette option. Le mémoire de fin d'études INEO remplace le mémoire de fin d'études facultaire et le séminaire d'accompagnement. Un calendrier a été établi pour faciliter la procédure et le suivi des différentes étapes nécessaires à la réalisation du mémoire de fin d'études. Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'y conformer.
Faculté ou entité en charge:	AGRO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : bioingénieur en sciences agronomiques	BIRA2M	27		